

était le chef, le comte de Puisaye, mourut pauvre à Londres. A part les documents originaux ayant rapport à ce dernier sujet, j'ai fait transcrire à Londres d'autre correspondance qui complète assez bien les renseignements sur cet essai de colonisation. Je puis dire qu'on trouvera ici presque tout ce qui se rattache à des matières locales du ressort des commandants militaires, outre bien des choses de l'ordre civil. Mais l'histoire politique y a peu à glaner. Il faut chercher ailleurs ces renseignements, et cette lacune se comble rapidement.

" Cette collection étant complète, je lui ai donné pour désignation " la série C." Pour faciliter les recherches, j'ai joint une table de matières à chaque volume. Je songeai d'abord à ne donner dans cette table que les noms des signataires des lettres et de leurs destinataires, ainsi que des auteurs de mémoires ou pétitions avec le titre des sujets, mais en fin de compte je décidai d'entreprendre la tâche de cataloguer les noms de toutes les personnes et localités mentionnées, de même que celles des matières qui pouvaient être succinctement énumérées. Faire plus eût été une entreprise irréalisable. Les copies des collections Haldimand et Bouquet commençaient alors à arriver. J'avais pris des mesures pour les faire relier à Londres, après avoir été revisées, afin qu'on pût les ranger sur les rayons dès leur arrivée. Pour me délasser du travail fatigant du catalographe, je me mis à faire de ces pièces un résumé, dont on verra des échantillons dans les rapports annuels sur les archives canadiennes depuis 1884 inclusivement. En faisant ces résumés, j'avais un double objet en vue : premièrement, rendre les documents faciles à consulter ; en second lieu, faire une révision attentive des copies, pour être sûr qu'elles étaient scrupuleusement conformes aux originaux. Je dressai des listes de tous les points douteux, que je transmis aux reviseurs de Londres pour qu'ils les examinassent de nouveau. Par ce moyen, je crois m'être assuré des copies aussi exactes qu'il soit possible d'en avoir en matière de transcription de documents. Il n'est guère nécessaire d'observer que j'ai tenu à ce que l'on conservât dans les copies chaque faute, chaque singularité d'épellation, et j'ai défendu d'y faire le moindre changement à cet égard ou sous tout autre rapport.

" J'ai ajouté aux collections plus volumineuses et plus générales un grand nombre de mandats originaux pour le paiement de fonctionnaires, d'ecclésiastiques, d'instituteurs, de pensionnaires de l'Etat, et d'autres personnes, outre des comptes relatifs à la marine en service sur les lacs, au département des Sauvages et aux autres. J'ai aussi classé ces pièces et les ai fait relier en 197 volumes. Elles sont complètement cataloguées et on les a trouvées très utiles pour le règlement de questions controversées. Puis j'y ai continuellement ajouté de moindres lots, qui se composent de papiers de famille, y compris d'aussi précieux documents que des relations et journaux originaux de l'invasion du Canada en 1775, une correspondance sur la guerre de 1812, sur les traités avec les Sauvages, sur d'anciens établissements, et beaucoup d'autres manuscrits d'une nature purement locale. Ces documents sont reliés, mais non encore catalogués ; tous ceux qui me sont envoyés sont classés et reliés aussitôt après leur réception.

" Comme c'est évidemment un devoir de rassembler les vestiges épars de l'occupation par les Français d'une vaste partie de l'Amérique du Nord, je me suis procuré copie des anciens registres acadiens que j'ai pu trouver. Ce travail s'est continué depuis, dans la mesure des moyens pécuniaires mis à ma disposition. J'ai eu également copie de beaucoup des registres de l'état civil des anciens établissements français dans l'Ouest, et ces copies sont à présent sur les rayons.

" Le rapport des archives pour l'année 1882, auquel j'ai l'honneur de vous déférer, fait voir l'étendue du champ qu'elles doivent embrasser si l'on veut que les archives soient de quelque utilité au Canada considéré dans son ensemble, au lieu de dégénérer en une simple collection locale de documents. Je jugeai donc absolument nécessaire de rassembler, au moins pour commencer, les journaux imprimés, documents de session, rapports de ministères, etc., de toutes les provinces. J'ai assez bien réussi dans mes démarches pour obtenir les plus anciennes de ces pièces d'archives. Je me suis soigneusement occupé de les recueillir aussitôt après leur publication, ainsi que les brochures, tant anciennes que nouvelles, et même des feuilles volantes. En plusieurs cas, les anciennes archives imprimées des provinces